

PLUi de la CCMC
compte rendu
Réunion « diagnostic » n°4 – démographie
28 septembre 2021

ETAIENT PRESENTS

Au titre de représentants de la communauté de communes de la Moivre à la Coole (CCMC)

• **Comité de pilotage restreint :**

M. Pascal VANSANTBERGHE	Vice-Président de la CCMC
M. Michel ADNET	Délégué communautaire (maire de POGNY)
M. Éric PIGNY	Délégué communautaire (1 ^{er} adjoint de COURTISOLS)

• **Élus inscrits au groupe de travail :**

M ^{me} Catherine DIDERGEORGE	Conseillère municipale de COURTISOLS
M ^{me} Isabelle LOILLIER	Conseillère municipale de VITRY-LA-VILLE
M ^{me} Caroline MAHIEUX	Conseillère municipale de FAUX-VESIGNEUL
M ^{me} Erika TESSIER	Conseillère municipale de COUPEVILLE
M. Pierre BERTIN	Conseiller municipal de NUISEMENT-SUR-COOLE
M. Philippe JULES	Conseiller municipal de MAIRY-SUR-MARNE

• **Assistés par :**

M. Eloi LURASCHI	Chef de projet Planification Urbanisme Aménagement de la CCMC
------------------	---

Au titre de représentants de l'organisme chargé de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

M. Éric CITERNE	Directeur de l'AUDC
M. Christophe MELE	Chargé d'études « observatoire » de l'AUDC
M ^{me} Marie SARO	Chargée de mission PLUi de l'AUDC
M ^{me} Angélique GUERIN	Chargée d'études « planification » de l'AUDC

ooo

Ouverture de la séance à 19h15.

La réunion avait pour ordre du jour de présenter le « portrait démographique » du territoire de la CCMC en vue de la préparation du séminaire sur les scénarios « démographie et habitat » prévu au mois de novembre.

Les supports de présentation sont annexés au compte rendu.

Les élus se sont réunis le 27 septembre pour préparer cette réunion. Lors de cette séance préparatoire, plusieurs éléments (de réflexion, de questionnement...) ont été signalés. Ils ont été reportés dans ce compte rendu à l'intérieur d'encadrés grisés.

ooo

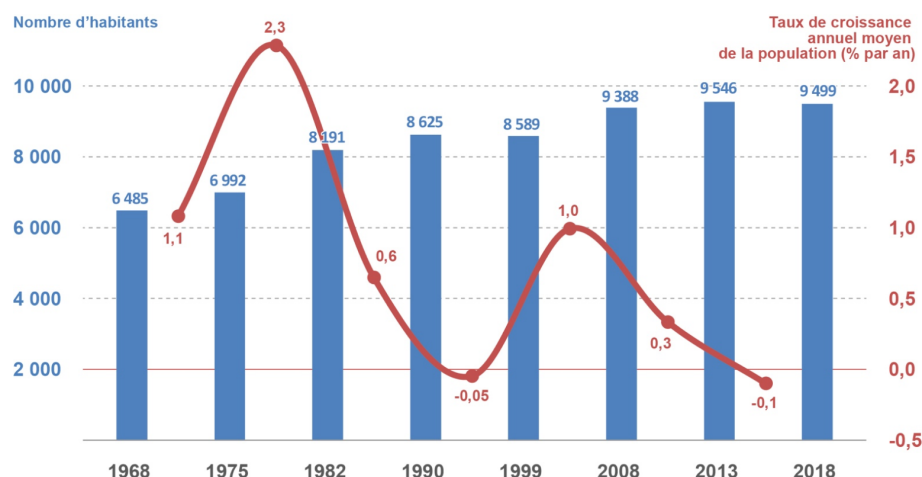
Ce compte rendu reprend les éléments de diagnostic présentés en réunion. Le présent document s'organise de la manière suivante :

I	Une démographie stable avec une croissance au ralenti	3
	Focus sur les vallées : variations du rythme de croissance par vallée	3
	Focus sur les communes : de fortes disparités	5
II	Soldes naturel et migratoire.....	7
	Le solde naturel	7
	Le solde migratoire	8
	Focus sur le profil des nouveaux arrivants sur le territoire de la CCMC	9
	• D'où proviennent-ils ?	9
	• Leurs tranches d'âge ?	9
	• Leurs professions et leurs activités ?	9
	• La composition des ménages ?	10
	Focus sur le profil des habitants quittant le territoire de la CCMC	10
III	Les scénarii d'évolution déjà en cours (des scénarii « inéluctables »)	11
	Quelle évolution « naturelle » de la population ?	11
	Quelle évolution des communes ? Quelle mutation territoriale ? Vers quelle organisation spatiale du territoire ?	11
IV	Des pistes d'orientation pour le projet de territoire de la CCMC	13
	ANNEXES	13

I Une démographie stable avec une croissance au ralenti

En 2018, la CCMC comptait **9 499 habitants**¹ (donnée INSEE).

Évolution de la population de la CCMC de 1968 à 2018



L'évolution démographique a connu deux périodes de légère régression entre 1990 et 1999 (- 0,05% /an) et entre 2013 et 2018 (- 0,1% /an). Sur les dix dernières années (2008-2018), le territoire a gagné 111 habitants.

Focus sur les vallées : variations du rythme de croissance par vallée

Rive droite de la Marne		Taux de variation annuel
Communes concernées	Poids démographique du secteur	
Chepy, Omev, Pogny, St-Germain-la-Ville et Vésigneul-sur-Marne	26 % de la population de la CCMC (2 459 hab.)	
Variations du rythme de croissance	⇒ forte variabilité de la population ⇒ croissance démographique en ralentissement depuis 2008 (même tendance observée à l'échelle de la CCMC) ⇒ taux de croissance localement plus fort que celui de la CCMC	

¹ Le décompte de la population est complexe (voir les définitions de l'INSEE – un extrait du document « Comprendre la population légale de votre commune » est annexé à ce compte rendu). Les personnes résidant dans l'EHPAD sont comptabilisées dans la population municipale, tandis que les étudiants peuvent faire partie soit de la population municipale, soit de la population comptée à part.

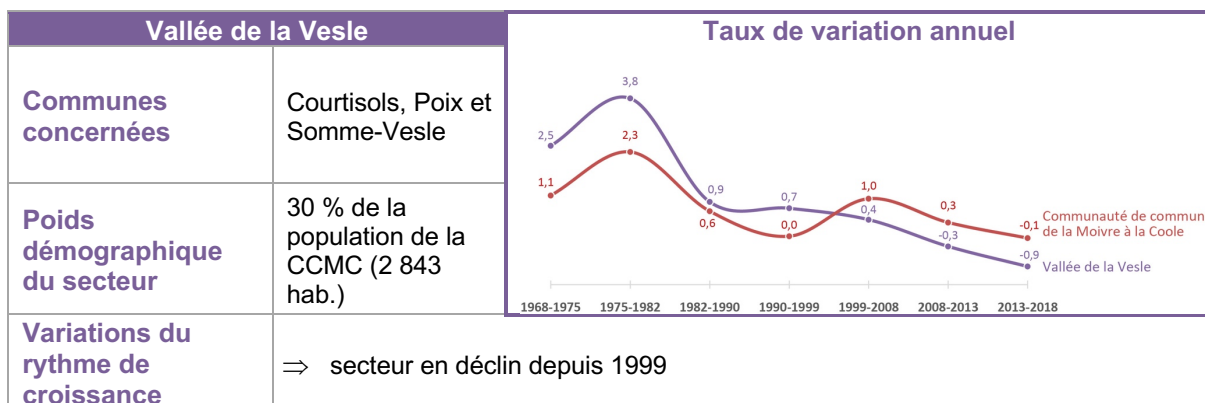
Rive gauche de la Marne		Taux de variation annuel																								
Communes concernées	Cheppes-la-Prairie, Mairy-sur-Marne, Sogny-aux-Moulins, St-Martin-aux-Champs, Togny-aux-Bœufs et Vitry-la-Ville	<table><caption>Taux de variation annuel</caption><thead><tr><th>Période</th><th>Rive gauche de la Marne</th><th>Communauté de communes de la Moivre à la Coole</th></tr></thead><tbody><tr><td>1968-1975</td><td>1,1</td><td>0,6</td></tr><tr><td>1975-1982</td><td>3,8</td><td>2,3</td></tr><tr><td>1982-1990</td><td>0,6</td><td>1,0</td></tr><tr><td>1990-1999</td><td>-0,7</td><td>0,0</td></tr><tr><td>1999-2008</td><td>0,2</td><td>1,0</td></tr><tr><td>2008-2013</td><td>-0,4</td><td>0,3</td></tr><tr><td>2013-2018</td><td>0,5</td><td>-0,1</td></tr></tbody></table>	Période	Rive gauche de la Marne	Communauté de communes de la Moivre à la Coole	1968-1975	1,1	0,6	1975-1982	3,8	2,3	1982-1990	0,6	1,0	1990-1999	-0,7	0,0	1999-2008	0,2	1,0	2008-2013	-0,4	0,3	2013-2018	0,5	-0,1
Période	Rive gauche de la Marne		Communauté de communes de la Moivre à la Coole																							
1968-1975	1,1		0,6																							
1975-1982	3,8	2,3																								
1982-1990	0,6	1,0																								
1990-1999	-0,7	0,0																								
1999-2008	0,2	1,0																								
2008-2013	-0,4	0,3																								
2013-2018	0,5	-0,1																								
Poids démographique du secteur	15 % de la population de la CCMC (1 464 hab.)																									
Variations du rythme de croissance	⇒ ralentissement démographique depuis 1990 ⇒ changement de tendance observé sur le dernier recensement (croissance de + 0,5 pour la rive gauche de la Marne contre - 0,1 pour la CCMC)																									

Vallée de la Coole		Taux de variation annuel																								
Communes concernées	Breuvy-sur-Coole, Cernon, Coupetz, Ecury-sur-Coole, Faux-Vésigneul, Nuisement-sur-Coole et St-Quentin-sur-Coole	<table><caption>Taux de variation annuel</caption><thead><tr><th>Période</th><th>Vallée de la Coole</th><th>Communauté de communes de la Moivre à la Coole</th></tr></thead><tbody><tr><td>1968-1975</td><td>0,6</td><td>1,1</td></tr><tr><td>1975-1982</td><td>2,0</td><td>2,3</td></tr><tr><td>1982-1990</td><td>0,7</td><td>0,6</td></tr><tr><td>1990-1999</td><td>-0,3</td><td>0,0</td></tr><tr><td>1999-2008</td><td>1,3</td><td>1,0</td></tr><tr><td>2008-2013</td><td>0,6</td><td>0,3</td></tr><tr><td>2013-2018</td><td>1,0</td><td>-0,1</td></tr></tbody></table>	Période	Vallée de la Coole	Communauté de communes de la Moivre à la Coole	1968-1975	0,6	1,1	1975-1982	2,0	2,3	1982-1990	0,7	0,6	1990-1999	-0,3	0,0	1999-2008	1,3	1,0	2008-2013	0,6	0,3	2013-2018	1,0	-0,1
Période	Vallée de la Coole		Communauté de communes de la Moivre à la Coole																							
1968-1975	0,6		1,1																							
1975-1982	2,0	2,3																								
1982-1990	0,7	0,6																								
1990-1999	-0,3	0,0																								
1999-2008	1,3	1,0																								
2008-2013	0,6	0,3																								
2013-2018	1,0	-0,1																								
Poids démographique du secteur	17 % de la population de la CCMC (1 627 hab.)																									
Variations du rythme de croissance	⇒ depuis 1999, c'est la vallée qui connaît la plus forte croissance. Cette tendance se renforce sur le dernier recensement.																									

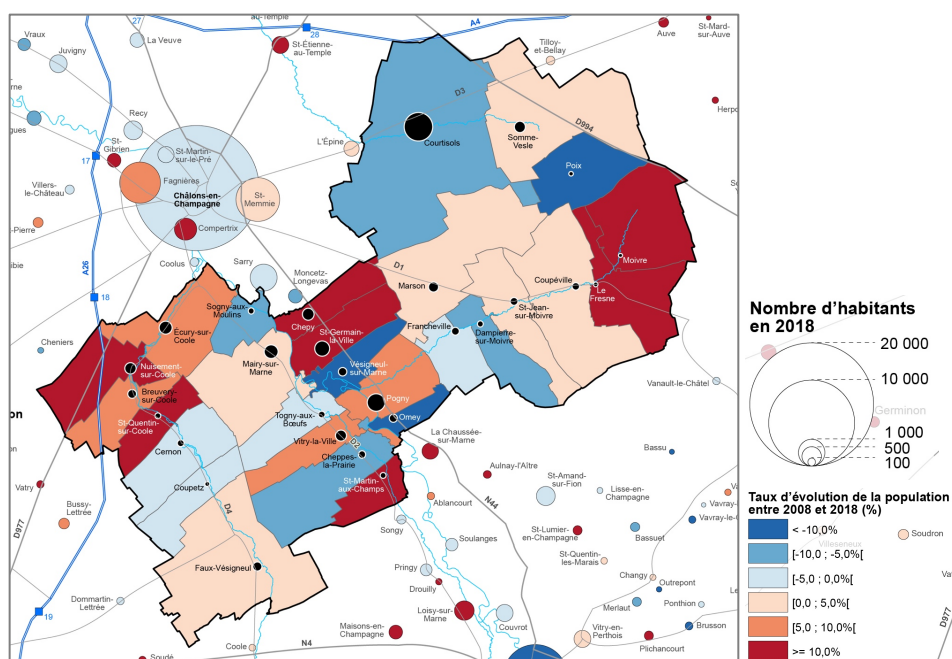
Vallée de la Moivre	
Communes concernées	Coupéville, Dampierre-sur-Moivre, Francheville, Le Fresne, Marson, Moivre et St-Jean-sur-Moivre
Poids démographique du secteur	12 % de la population de la CCMC (1 106 hab.)
Variations du rythme de croissance	⇒ forte croissance entre 1999 et 2013 ⇒ perte d'habitants sur le dernier recensement (2013-2018, taux de croissance comparable à celui des années 1980)

Taux de variation annuel

Période	Vallée de la Moivre	Communauté de communes de la Moivre à la Coole
1968-1975	1,1	1,1
1975-1982	2,3	0,8
1982-1990	0,6	-0,7
1990-1999	0,3	0,0
1999-2008	1,6	1,0
2008-2013	1,3	0,3
2013-2018	-0,6	-0,1



Focus sur les communes : de fortes disparités



En observant les variations de croissance des communes, plusieurs constats émergent :

- 1) Le secteur « nord de la Coole »² est en plein essor démographique depuis les années 2000. Cette évolution s'explique par la proximité de la zone économique de Fagnières, par l'accessibilité de l'autoroute et par le prix du foncier. Ce secteur géographique profite du phénomène de périurbanisation ; la population de la couronne urbaine châlonnaise tend à augmenter au détriment de Châlons. Depuis les années 1980, la couronne châlonnaise attire les jeunes couples avec enfant(s).³
Est-ce que le secteur « nord de la Coole » ne serait pas dans le prolongement des communes périurbaines de Châlons ?

² Secteur « nord de la Coole » : Breuvy-sur-Coole, Ecury-sur-Coole, Nuisement-sur-Coole et St-Quentin-sur-Coole.

³ Source : étude « Châlons-en-Champagne : un cas classique de décroissance ? », Émilie ROLAND

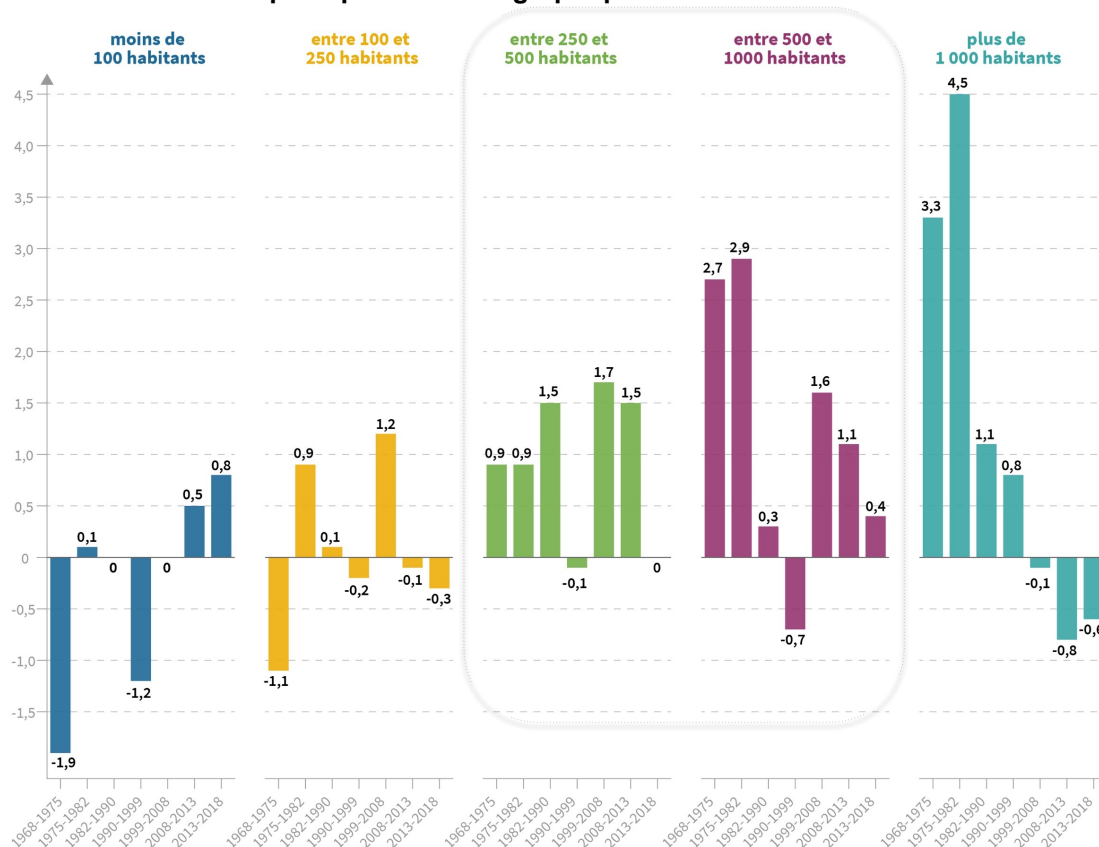
Quelques chiffres clés du secteur « nord de la Coole » : le taux de croissance moyen annuel est de + 1,2 % entre 2008 et 2018, ce qui s'est traduit par une augmentation de 13 habitants par an sur cette période de 10 ans.

- 2) En revanche, la commune de Courtisols est en déclin depuis les années 2000 (effet de « passage de témoin » avec le secteur du « nord de la Coole »). Comment expliquer cette situation malgré la présence d'équipements, de vie associative et d'une zone d'activités économiques ? La commune perd en attractivité, pourquoi ? Quels pourraient être les leviers pour relancer le secteur ?

Quelques chiffres clés de Courtisols : le taux de croissance moyen annuel est de - 0,7 % entre 2008 et 2018, ce qui s'est traduit par la perte de 17 habitants en 10 ans.

- 3) Les communes comprises entre 250 et 1 000 habitants ont un développement durable, dans le sens où leur attractivité est suffisante pour assurer un renouvellement régulier dans leur population (taux de croissance positif sur les 50 dernières années, à l'exception de l'intervalle 1990-1999). En d'autres termes, les communes qui recensent moins de 250 habitants ou plus de 1 000 habitants ont tendance à être démographiquement plus fragiles, plus instables dans leur évolution.

**Taux de croissance annuel moyen de la population (% par an) de 1968 à 2018
par « poids » démographique des communes**





CONTRIBUTIONS DU GROUPE DE TRAVAIL INTER-ELUS

- ⇒ La décroissance et le vieillissement de la population s'expliquent par le manque de foncier. La demande se ressent sur le marché immobilier (tension – forte demande).
- ⇒ Les communes de la rive droite de la Marne sont particulièrement attractives par la présence de la RN 44 ; toutefois, une partie de leurs fonciers est contraint par le PPRI.
- ⇒ Le besoin en surface habitable évolue en fonction des ménages (familles recomposées/garde partagée, ...). Certaines communes ont accueilli ces dernières années des profils spécifiques de ménage (personnes seules, retraités, ...) ce qui influe sur les besoins et l'évolution démographique.
- ⇒ Les fortes variations dans l'évolution démographique du territoire sont liées à la construction de lotissements (années 1980 et 2000).

II Soldes naturel et migratoire

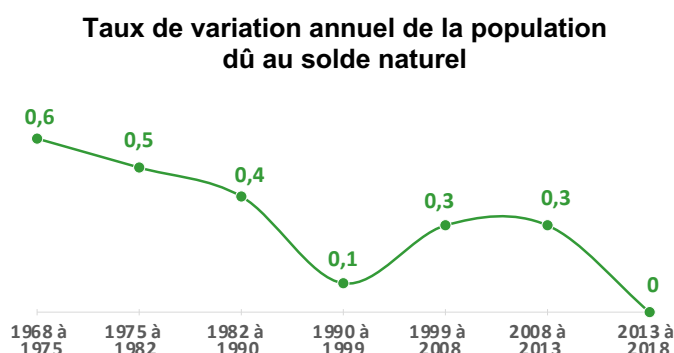
L'évolution démographique dépend du solde naturel, défini par l'INSEE comme « la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période », et le solde migratoire, défini par l'INSEE comme « la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année ».

Le solde naturel

Le solde naturel n'a cessé de baisser et a atteint de nouveau un point très bas sur la période 2013-2018 (0%). Il reste, toutefois, positif.

Le solde naturel permet de soutenir la croissance démographique ou de compenser parfois un solde migratoire négatif.

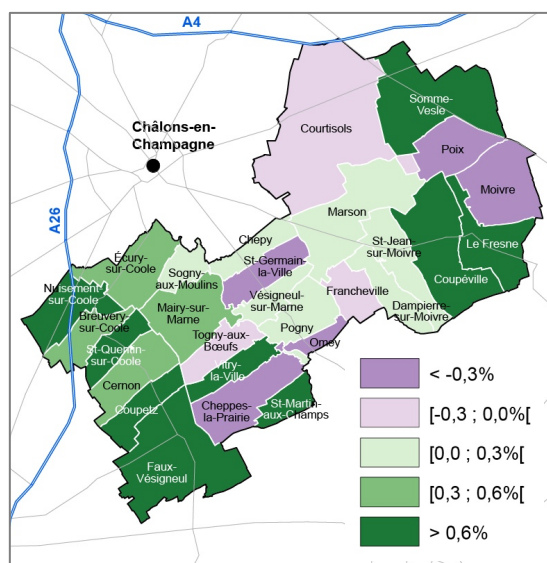
Et réciproquement, le solde migratoire permet de dynamiser le solde naturel (par l'arrivée de jeunes couples sur le territoire).



Deux particularités sur les variations du solde naturel à l'échelle communale :

- le secteur « nord de la Coole » enregistre une variation + 0,7 % par an entre 2013-2018 (taux élevé) ;
- la commune où le solde naturel impacte le plus l'évolution démographique est à St-Germain-la-ville (- 3 % par an) en raison de la présence de l'EHPAD.

Taux de variation annuel de la population dû au solde naturel (2013-2018)



SYNTHESE

Le solde naturel se dégrade et la croissance démographique marque le pas.

Le solde migratoire

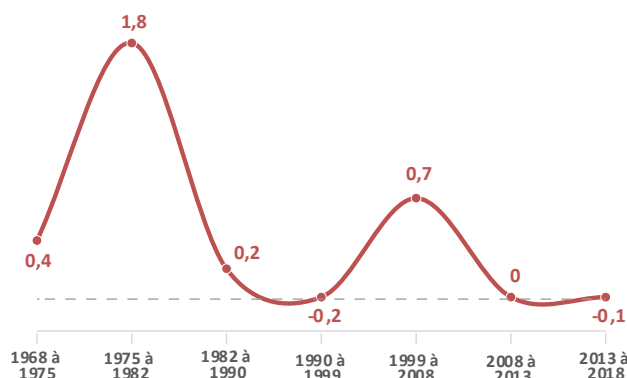
Le solde migratoire baisse progressivement par vagues. Sur le dernier recensement, le territoire traverse une période où le solde migratoire ne contribue pas à la croissance démographique.

Cependant, de manière générale, le vrai moteur de l'évolution démographique reste le solde migratoire.

Le dynamisme démographique faiblit entre 2013 et 2018 avec la dégradation du solde migratoire à l'échelle de la CCMC.

Ce constat est à nuancer car la CCMC est marquée par une hétérogénéité spatiale de sa dynamique de population.

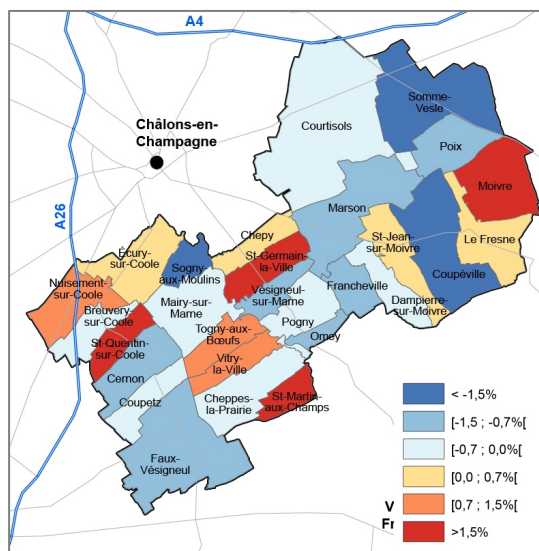
Taux de variation annuel de la population dû au solde migratoire



Deux particularités sur les variations du solde migratoire à l'échelle communale :

- le secteur « nord de la Coole » enregistre une variation + 0,8 % par an entre 2013-2018 (taux élevé) ;
- le secteur « Courtisols, Marson, Poix et Somme-Vesle » dépend entièrement du solde naturel pour l'augmentation de son nombre d'habitants car le solde migratoire est négatif (- 3 % par an entre 2013-2018) ;
- la commune où le solde migratoire impacte le plus l'évolution démographique est à St-Germain-la-ville (+ 4 % par an) en raison de la présence de l'EHPAD. Cette progression contrebalance la variation négative de la population due au solde naturel (- 3% par an).

Taux de variation annuel de la population dû au solde migratoire (2013-2018)



Focus sur le profil des nouveaux arrivants sur le territoire de la CCMC

• D'où proviennent-ils ?

Près de 2 nouveaux arrivants sur 3 sont originaires de la communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne (CAC) entre 2013 et 2017. Parmi les nouveaux arrivants provenant de la CAC, leurs communes d'origine sont :

- 1- Châlons-en-Champagne : 71 %
- 2- Saint-Memmie : 10 %
- 3- Fagnières : 8%

• Leurs tranches d'âge ?

Attirés par les communes de la Moivre à la Coole, les nouveaux arrivants provenant de la ville de Châlons-en-Champagne sont pour **21% d'entre eux âgés de 30-34 ans**.

• Leurs professions et leurs activités ?

Parmi ces anciens châlonnais de cette classe d'âge, **37% sont des professions intermédiaires** (instituteurs, infirmières, cadres B de la fonction publique ...) et **28% sont des cadres et professions intellectuelles supérieures** (cadres administratifs et commerciaux, ingénieurs...).

Entre 2013 et 2017, **plus de 6 nouveaux arrivants sur 10 sont des couples bi-actifs ayant un emploi** (soit 64% des nouveaux arrivants). Ils participent à améliorer le contexte social des communes par leurs revenus.

- **La composition des ménages ?**

Plus d'1 nouvel arrivant sur 2 est un couple avec enfant(s) (soit 57% des nouveaux arrivants) **et près d'1 nouvel arrivant sur 2 est un ménage composé de 3 ou 4 personnes** (soit 51% des nouveaux arrivants).

La taille des ménages des nouveaux arrivants de la CCMC est plutôt grande dans un contexte de baisse régulière (phénomène de décohabitation).

Focus sur le profil des habitants quittant le territoire de la CCMC

Parmi les départs, 1 migrant résidentiel sur 4 quitte le territoire de la Moivre à la Coole pour s'installer dans la ville de Châlons-en-Champagne entre 2013 et 2017. En comparaison avec les nouveaux arrivants, leur profil sociologique est différent : ils sont plus jeunes.

20% d'entre eux sont âgés de 20-24 ans. La CCMC a des difficultés à retenir sur son territoire cette classe d'âge (20-24 ans) qui est attirée en partie par la ville-centre de Châlons-en-Champagne (plus grand nombre d'emplois). En effet, les $\frac{3}{4}$ des jeunes de 20-24 ans qui partent s'installer à Châlons-en-Champagne sont des actifs ayant un emploi. De plus, pour moitié d'entre eux, ils occupent des postes d'employé ; pour l'autre moitié, ils sont ouvriers.



SYNTHESE

La CCMC attire des profils CSP+ bi-actifs (avec enfants) âgés de 30-34 ans principalement originaires de la ville-centre de Châlons. A contrario, la CCMC voit partir ses jeunes adultes de 20-24 ans, notamment vers Châlons pour aller travailler et ont un profil sociologique plus modeste (employés, ouvriers, ...) que les nouveaux arrivants.



CONTRIBUTIONS DU GROUPE DE TRAVAIL INTER-ELUS

- ⇒ La CCMC dépend du bassin d'emplois châlonnais. En raison d'une offre en transport en commun quasi inexistante, le territoire est dépendant de l'automobile. Ceci peut influencer le type de profil « des nouveaux emménagés », impacter l'accessibilité aux services pour certains résidents, ...
- ⇒ La forte présence de ménages composés de couples avec enfant(s) génère une demande en services pour la petite enfance. Le territoire est « sous-équipé » dans ce domaine.

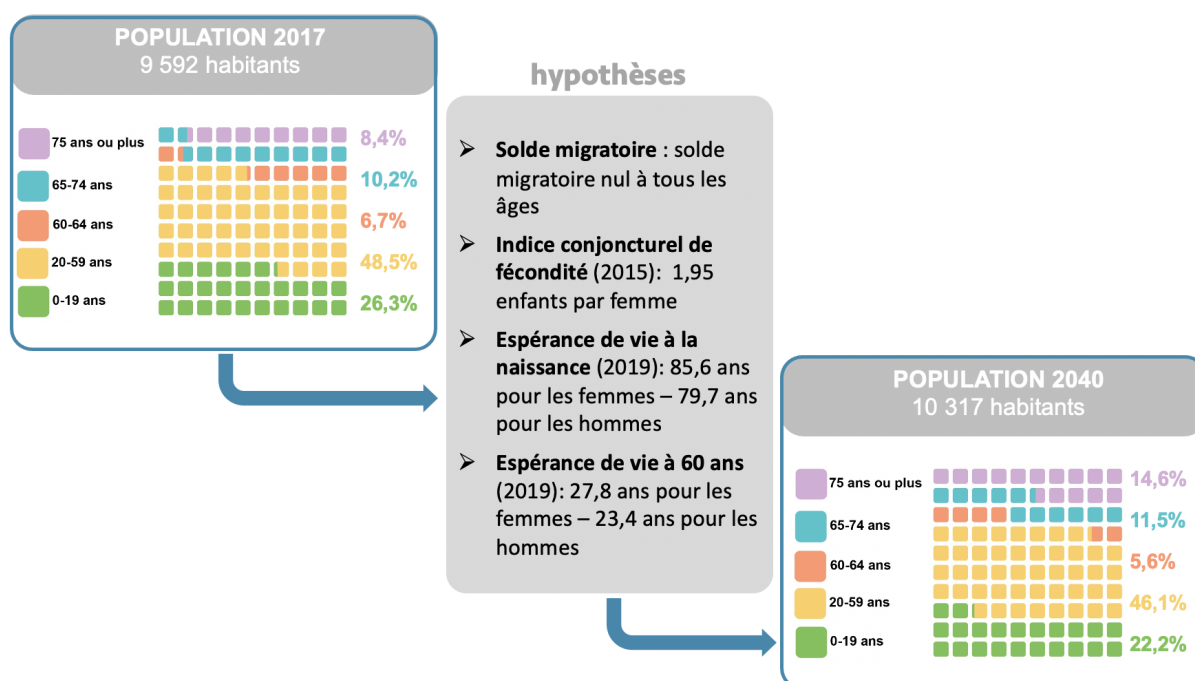
III Les scénarii d'évolution déjà en cours (des scénarii « inéluctables »)

Quelle évolution « naturelle » de la population ?

A solde migratoire nul, la croissance démographique sera faible (environ + 30 habitants par an pendant les 20 prochaines années).

Avec une tendance au vieillissement de la population et notamment des 75 ans et plus. Dans les 20 prochaines années, l'ensemble des baby-boomers (1943-1960 selon Strass-Howe) aura plus de 75 ans et, peu enclin au départ, vieillira sur le territoire de la CCMC (au de nombre de 809 en 2018 et 1 500 en 2040).

Projection de population en 2040 par tranches d'âge dans la CCMC



Quelle évolution des communes ? Quelle mutation territoriale ? Vers quelle organisation spatiale du territoire ?

Comment le territoire de la CCMC s'organise-t-il aujourd'hui au regard de la dynamique des populations ? Dans quelle mesure les évolutions démographiques transforment-elles le caractère rural de certaines communes de la CCMC ? La crise sanitaire est venue renforcer un processus déjà en cours : on peut vivre à la campagne tout en travaillant et consommant en ville.

La transformation du caractère rural d'une commune ne se limite pas à son nombre d'habitants. Elle peut être assimilée à un centre urbain que si elle offre aussi à ses habitants des services et des emplois.

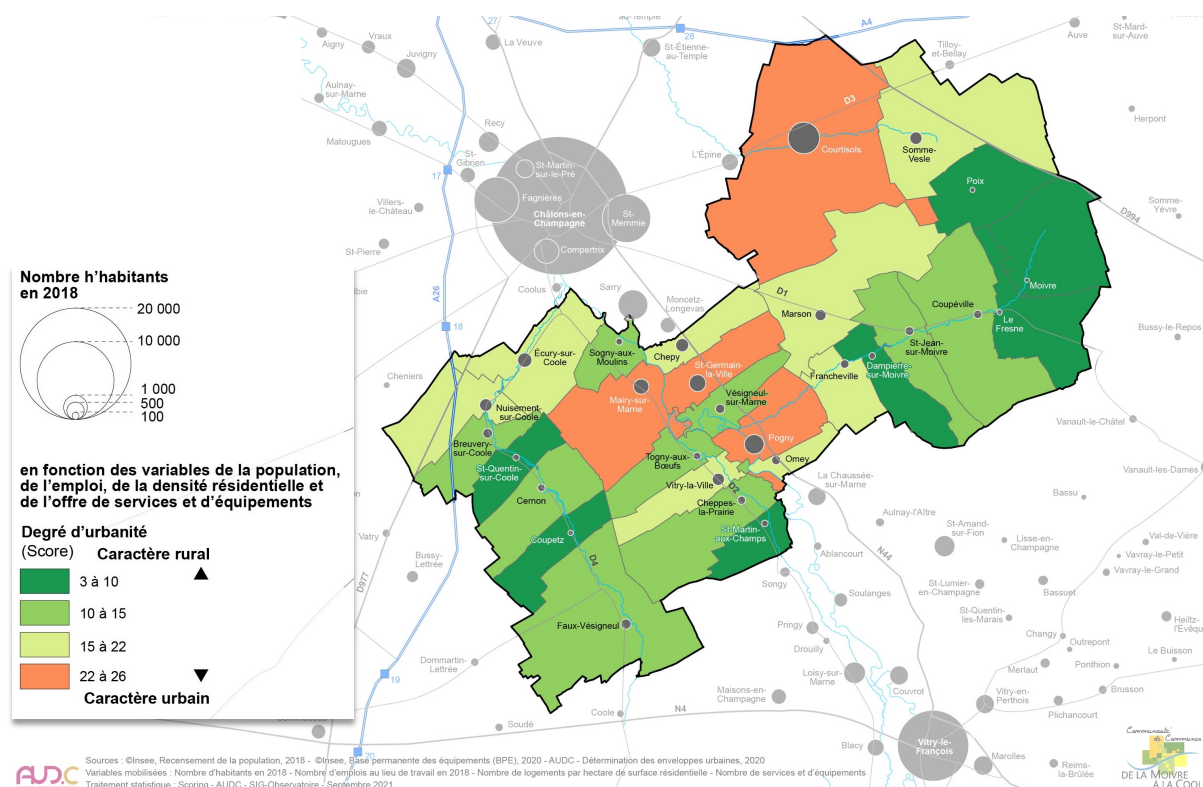
L'addition de la population avec le nombre d'emplois, de service, d'équipements et le nombre de logements par hectare de surface « résidentielle » permet d'obtenir un score par commune. Sur la base de ce score, quatre catégories de commune se distinguent :

- ① **des communes très rurales** : faible population, peu d'équipements, peu d'emplois et faible densité résidentielle
- ② **des communes rurales**, ayant un profil ressemblant à la catégorie ①
- ③ **des communes ayant enclenché un processus de transformation de leur ruralité** (en campagne des villes)
- ④ **émergence de petits pôles urbains** qui structurent la dynamique démographique du territoire

A terme, les évolutions démographiques entraînent de manière mécanique le développement d'activités des services et d'emplois. Le rythme de la croissance démographique peut aussi changer profondément la structure d'une commune.

L'enjeu est de veiller à ce que ces changements inéluctables s'opèrent de « manière sélective » afin de limiter le mitage des espaces ruraux et de construire une armature territoriale qui soit garante d'une identité territoriale et qui structure le développement du territoire.

Degré d'urbanité des communes de la CCMC (2018)





CONTRIBUTIONS DU GROUPE DE TRAVAIL INTER-ELUS

- ⇒ La croissance démographique de la CCMC est fortement liée à la proximité de Châlons (emplois, services, ...).
- ⇒ Est-ce que le coût de la vie (par exemple, une hausse des prix des carburants – en lien notamment avec cette dépendance du territoire à la voiture) pourrait impacter significativement l'attractivité du territoire de la CCMC ?

IV Des pistes d'orientation pour le projet de territoire de la CCMC

Cette réunion a permis de dégager quelques orientations possibles pour le futur PADD du PLUi :

- Préserver les relations interdépendances entre le territoire de la CAC et de la CCMC
- Diversifier l'offre en logements pour répondre aux besoins des évolutions sociétales.

ANNEXES

- Support de travail pour la réunion du 27 septembre
- Présentation de la réunion du 28 septembre
- Extrait du document « Comprendre la population légale de votre commune » (INSEE)